

TARIF TTC 2024

Port du Brusç (face île des Embiez)

Réservations : 06 20 65 80 70**LOCATION DE BATEAU****permis mer exigé**
carburant non compris

SAISON Semaine	Hiver 04/11 au 26/04	Basse 27/04 au 28/06 et du 31/08 au 02/11	Moyenne 29/06 au 19/07 et 17/08 au 30/08	Haute 20/07 au 18/08	Journée Demi-journée Petite journée Sans skipper	09H00-18H00 09/13- 14/18 Avec skipper Carbu compris
Catamaran Bleu Lagoon 400S2 4 cab 4 sdb (nb pers maxi) A12 ; B14 ; C20	4600 €	5000 €	5800 €	6600 €		2400€ / 1800€* 19 pers maxi
Semi-rigide moteur Motonautica 7.70 200CV C26 Armé 15 personnes	1800€	2200€	2500€	2700€	380/500€	1020/1540 € 12 à 15 pers maxi
BRIG EAGLE 8 300CV C16 luxe Journée	2700€ 450/650€	2700€ 450/650€	2700€ 450/650€	3200€ 500/750€	500/750€	1140/1730€

*tarif demi-journée ou promo amusez-vous journée hiver (10H00-16H00)
petit groupe moins de 8 personnes**Skipper voile ou moteur à la journée :**

420€TTC / jour, dégressif 384€TTC/jour pour 2 jours puis 336€TTC /jour à partir de 6 Jours

Possibilité TVA 0% si navigation justifiée hors eaux territoriales

Toute prestation de location est précédée d'un briefing sécurité incluant les rappels de réglementation

Etude personnalisée à toute sortie de groupe ; Possibilité de mise à disposition sur toute la côte

Place à quai ou au mouillage avec annexe

Tous les équipements sont fournis et sont déjà compris dans nos tarifs

Caution incompressible : 1500€ + franchise assurance 3700€ (possibilité rachat)**Forfaits obligatoires**

Nettoyage : 200€ puis 70€ / heure Gaz : 70€ couchage : 25€ / cabine

Embarquement / Débarquement : Samedi 14H00 au vendredi 18H00

Possibilité débarquement Samedi 09H00 au plus tard (selon disponibilité technique)

Tarif location courte durée :

5 jours : 85% du tarif semaine

4 jours : 75% du tarif semaine

3 jours : 65% du tarif semaine

2 jours : 55% du tarif semaine

Tarif location longue durée :

2 semaines : -10%

3 semaines : -15%

4 semaines : -18%

à partir de 5 semaines : -20%

Les animaux ne sont pas admis à bord ; toute compétition (régate) est interdite ;

Toute personne embarquée doit pouvoir justifier de son identité et de sa capacité de nage (ou gilet obligatoire)

Justificatifs d'identité, de domicile et de capacité de pilotage pour le skipper

Places de port non comprises, bateaux restitués avec le plein carburant.